EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT DE VALORISATION DES DECHETS DE CORSE

Bureau Syndical du 13 décembre 2022

DELIBERATION N° 2022-12-085
Autorisation de signature du marché de mission de MOE et d'OPC pour la construction d'un quai de transfert OM et Tri à PORTO-VECCHIO

Nombre de membres 27		
En exercice	Présents	Votants
26	16	18

L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre, à dix heures, le Bureau Syndical convoqué le 5 décembre 2022 par le Président, s'est réuni dans les locaux du SYVADEC situé dans la zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur Don-Georges GIANNI, Président de séance.
Monsieur Xavier POLI a été désigné secrétaire de séance.
Le quorum étant atteint, le bureau peut valablement délibérer.

Présents :
GIANNI Don-Georges, POLI Xavier, FERRANDI Etienne, MICHELETTI Vincent, GIFFON Jean-Baptiste, GIORDANI Jean-Pierre, BERNARDI François, SOTTY Marie-Laurence, MARCHETTI Etienne, LACOMBE Xavier, NEGRONI Jérôme, SAVELLI Pierre, VIVONI Ange-Pierre, GRAZIANI Frédérik, MAURIZI Pancrace, BONARDI Jean-Paul

Pouvoirs :
MARIOTTI Marie-Thérèse donne procuration à GIANNI Don-Georges, POZZO DI BORGO Louis donne procuration à SAVELLI Pierre

Absents :
MATTEI Jean-François, MARCHETTI François-Marie, BRUZI Benoît, MARCANGELI Laurent, LEONARDI Jean-Charles, PELLEGRI Leslie, CICCADA Vincent, GUIDONI Pierre

Certifié exécutoire,

après transmission en Préfecture le : 19/12/2022
et de la publication de l'acte le: 19/12/2022

SYVADEC CORSE

Pour le Président, par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
Vincent ANDREI

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20221213-2022-12-085-DE
Date de télétransmission : 19/12/2022
Date de réception préfecture : 19/12/2022

Le Président expose,

Cette consultation a été lancée sous la forme d'un appel d'offres ouvert européen avec une date limite de remise des offres fixée au 6 décembre 2022.

La présente consultation a pour objet la réalisation d'une mission de MOE et d'OPC pour la construction d'un quai de transfert OM et Tri à PORTO-VECCHIO.

Il s'agit d'un marché ordinaire avec une durée prévisionnelle de 42 mois. Les prestations du maitre d'œuvre seront réglées par un prix global et forfaitaire. La durée prévisionnelle d'exécution des travaux est estimée à 18 mois.
La part de l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux est fixée à 2 800 000,00 € HT.

Le détail des missions est le suivant :

Mission(s)	Désignation
EP	Etudes préliminaires
AVP	Avant-projet
PRO	Etudes de projet
ACT	Assistance pour la passation du contrat de travaux
VISA	Conformité et visa d'exécution au projet
DET	Direction de l'exécution des travaux
AOR	Assistance aux opérations de réception et de garantie de parfait achèvement
OPC	Ordonnancement, pilotage et coordination

Les critères retenus pour le jugement des offres ont été pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations sur la base de la DPGF	30.0
2-Valeur technique	70.0
2.1-Perception du projet et dispositions proposées par le candidat	*35.0*
2.2-Description de l'organisation avec organigramme, le niveau des intervenants décliné en spécialité, la répartition des missions en cas de cotraitance et/ou de sous-traitance. Description du processus et modalités d'interventions, planning d'exécution détaillé	*20.0*
2.3-présentation des projets de même nature réalisés par le candidat, la liste des intervenants dédiés avec leur CV et leur expérience, le détail des interventions par mission	*15.0*

La commission d'appel d'offres a examiné la seule offre déposée dans le cadre de cette consultation le 13 décembre 2022.

Il est demandé aux membres du Bureau de bien vouloir autoriser le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces contractuelles du marché de MOE et d'OPC pour la construction d'un quai de transfert OM et Tri à PORTO-VECCHIO avec le groupement d'entreprises NALDEO/BLASINI/PLAN NET.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20221213-2022-12-085-DE
Date de télétransmission : 19/12/2022
Date de réception préfecture : 19/12/2022

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré :

Vu les articles L.5111-1-1et L.5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la commande publique,
Vu la délibération n°2020-12-098 du 16 décembre 2020 portant délégation d'attributions du Comité au Bureau,
Vu la délibération n°2022-05-025 du 20 mai 2022 portant élection de la commission d'appels d'offres,
Considérant la décision de la commission d'appel d'offres du 13 décembre 2022,
Considérant l'intérêt pour le SYVADEC de conclure ce marché,
Considérant que les crédits sont inscrits au budget,
Ouïe l'exposé de M. Don-Georges GIANNI, Président,

A l'unanimité :

- Donne acte au rapporteur des explications entendues,
- Autorise le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces contractuelles du marché de mission de MOE et d'OPC pour la construction d'un quai de transfert OM et Tri à PORTO-VECCHIO avec le groupement d'entreprises NALDEO/BLASINI/PLAN NET
- Autorise le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération dans la limite des crédits budgétaires votés.

Fait et délibéré à Corte les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Don Georges GIANNI

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du SYVADEC et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bastia dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20221213-2022-12-085-DE
Date de télétransmission : 19/12/2022
Date de réception préfecture : 19/12/2022